



SuisseEnergie pour les Communes

Quartier des Arniers

Corcelles/Cormondrèche

Canton de Neuchâtel



suisse énergie



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du développement
territorial ARE
Office fédéral de l'énergie OFEN

Contexte et localisation

Le quartier des Arniers s'étend sur une surface totale de 58'000 m² et se situe sur un ancien coteau viticole sur le littoral ouest neuchâtelois. Le quartier sera avant tout résidentiel avec 8 villas mitoyennes, 10 villas terrasses, 5 habitations collectives pour un total d'environ 116 logements. Un bâtiment communal est également prévu sur la parcelle.

Processus et gouvernance

La commune possède environ 40% de la surface totale. Le reste est détenu par de nombreux propriétaires privés. Les difficultés rencontrées liées à ce morcellement parcellaire est l'une des principales causes du retard pris par le projet.

La commune s'est adjoint des bureaux de conseils en matière d'aménagement du territoire, d'architecture et d'énergie pour l'élaboration de son plan de quartier.

Plus-values de la démarche

La démarche Quartiers Durables a permis d'ancrer très en amont les aspects du développement durable dans le futur plan de quartier notamment sur les aspects énergétiques, sur la biodiversité ou sur l'emploi de matériaux de construction peu énergivores. Elle a également permis de conforter les aspects sociaux et égalitaires du futur quartier en projetant de construire une diversité de logement accessible à tous.

Quartier des Arniers

Points forts

Infrastructures, ressources énergétiques

Sobriété et efficacité

Bâtiments aux normes Minergie-P avec raccordement obligatoire au CAD bois. Photovoltaïque obligatoire permettant de couvrir les besoins électriques du quartier.

Vie en commun, contacts sociaux

Espaces communautaires extérieurs

Le futur quartier disposera de nombreux coins de rencontre et d'espaces communautaires. Des espaces jardins seront également disponibles pour les habitants.

Surface verte et biodiversité

Choix des espèces végétales et préservation de la faune locale.

Minimum 30% de surface sur l'ensemble du périmètre. Les toits plats seront obligatoirement végétalisés.

Informations

Informations techniques

Superficie :

5,8 ha

Nombre de logements :

116 logements

Nombre d'emplois :

0

Type de projet

Construction

Phase de projet

Evaluation par QD du Plan de quartier : 2012

Dépôt du plan de quartier : 2014

Contact

Commune de Corcelles/Cormondrèche

Pascal Magnin, Conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire et du développement durable

Pierre Muhlemann,
Administrateur communal

Conseiller en quartiers durables

En charge de la coordination de l'évaluation du projet via QD

Jérôme Attinger, Planair SA,
La Sagne (NE)

T : 032 933 88 40

jerome.atinger@planair.ch



SuisseEnergie pour les Communes

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) soutiennent la création de quartiers durables

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE) considèrent le développement durable des quartiers comme une contribution importante à la réalisation de l'objectif de durabilité de la constitution fédérale (art. 73).

De nombreuses communes et cantons s'investissent pour la mise en œuvre du développement durable en intégrant, dans leurs activités, projets et programmes, les aspects ayant trait à l'environnement, à la société et à l'économie. Les quartiers se prêtent bien à la concrétisation de cet engagement au travers, par exemple, de constructions écologiques et autonomes en matière d'énergie, d'actions pour la promotion de la

mixité sociale et intergénérationnelle des habitants ainsi que de la mobilité douce.

Dans le cadre du Programme Quartiers durables, l'OFEN et l'ARE ont développé en partenariat avec le canton de Vaud, la ville de Lausanne et le Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) l'outil « Quartiers durables ». Accessible gratuitement sur Internet, cet outil se veut une aide à la décision et à la création de quartiers durables et s'adresse aux communes et à d'autres acteurs intéressés. Soutiens aux communes, formation de conseillers, brochures et carte des quartiers créent un cadre pour l'évaluation de la durabilité des quartiers.